

Qu'est-ce qu'une AMAPP?

Une **A**ssociation pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne de **P**roximité est constituée par un groupe de personnes qui opte pour une relation directe avec un producteur.

Une AMAPP, c'est:

- un appui à l'agriculture locale
- un moyen de manger sainement à prix juste

Un membre d'une AMAPP est une personne qui devient partenaire de l'exploitation en achetant en début de saison une part de la récolte de la ferme.

Le producteur s'engage à cultiver sain dans le respect de la nature et de l'environnement. Une ou deux fois par semaine, il partage sa récolte de produits fraîchement cueillis. Le contenu de la part, appelé "panier", est calculé pour convenir à un couple et deux enfants.

Comment ça marche?

Quand le groupe de consommateurs est formé, le fermier les invite à visiter son exploitation. Dans ce partenariat, ils peuvent établir ensemble le calendrier des productions à venir et le coût de l'engagement financier pour la saison ainsi que le lieu et jour de distribution.

La mise en place et la réalisation d'une AMAPP est prise en charge par un comité constitué de plusieurs bénévoles: un responsable de la distribution, un chargé de liaison entre les membres du groupe et l'agriculteur, et un trésorier.

Qu'est-ce qu'une Amapp ?

Au delà de ces principes fondamentaux naissent des initiatives propres à chaque AMAPP. Certaines rédigent un journal interne, d'autres offrent les surplus à des associations caritatives ou encore organisent des fêtes.

Ensemble, le fermier et les propriétaires de parts créent une nouvelle sorte d'économie et assurent la continuité et l'existence de fermes locales.



Quels avantages?

Dans ce système hors "économie de marché", l'agriculteur écoule l'intégralité de sa production, évitant ainsi surproduction et méventes dues aux importations.

N'ayant plus le souci de vendre, l'agriculteur peut se consacrer à la valorisation de son savoir-faire et à la qualité de sa production. L'engagement par avance des consommateurs lui permet de payer tous les coûts engendrés par la plantation et de lui assurer un salaire.

Les AMAPP permettent, outre le maintien de l'agriculture paysanne, la possibilité de contribuer à l'installation d'un jeune agriculteur sur des terres à vocation maraîchère.

Enfin, c'est aussi permettre à chacun de payer le prix juste d'une nourriture de qualité et de tendre collectivement vers plus de sécurité alimentaire.